Centres Ressources Illettrisme et Analphabétisme

Singulier pluriel

Bulletin de liaison des CRIA de la région Centre N° 8 Juillet 2006

Actualité

Le professeur Albert JAQUARD en compagnie d'Anne VINERIER lors de la cérémonie de décoration.

Anne VINERIER promue Chevalier dans l'ordre National du Mérite

Le 26 juin 2006, le professeur Albert Jacquard a remis les insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite à Anne VINERIER pour son travail dans la lutte contre l'illettrisme depuis 25 ans . Cette cérémonie a permis à de nombreux apprenants de témoigner de façon émouvante sur leurs apprentissages des savoirs de base et les répercussions dans leur vie : la découverte de la liberté et d'être « comme tout le monde », l'autonomie de la vie quotidienne, l'accessibilité à l'emploi…

Jean-Christophe RALEMA, chargé de mission régional, a présenté les axes du plan régional de lutte contre l'illettrisme. Pour conclure, Marie-Thérèse GEFFROY a insisté sur la réalité des profils des personnes en situation d'illettrisme en présentant les statistiques de faon précise, (voir dernière page) pour faire halte aux idées reçues. Cet après-midi a réuni apprenants, formateurs, acteurs et sympathisants autour d'Anne VINERIER pour faire avancer l'apprentissage aux savoirs de base.

Claire CARRE CRIA 37

Marie-Thérèse GEFFROY, directrice de l'ANLCI, félicite Anne VINERIER

Enquête

Une charte qualité pour les AFB de la région Centre

L'un des principaux chantiers 2004 du réseau des CRIA de la région Centre a été d'appuyer les DDTEFP dans la préparation à l'élaboration d'une charte de qualité pour les ateliers de formation de base (AFB). Ce travail, demandé par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), a logiquement complété celui mené l'année précédente sur le recensement des lieux de formation en région, lequel a abouti à l'élaboration d'une cartographie régionale.

Plusieurs autres régions de France ont déjà mis en place une charte des AFB (Haute-Normandie par exemple).

Pourquoi une charte ?

Il était en fait devenu nécessaire de clarifier les missions et les contenus des organismes de formation intervenant auprès d'un public n'ayant pas acquis le socle des compétences de base tel que défini par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (degrés 1 et 2), ceci afin de valider l'offre et de la rendre lisible sur l'ensemble du territoire en région. Un autre objectif de la DRTEFP est d'inciter les organismes de formation à se professionnaliser via la démarche qualité. Enfin, la cartographie des AFB labellisés permettra également d'avancer sur le plan de la complémentarité entre les offres de formation existantes.

La mise en place de la charte des AFB fait du reste partie des objectifs du Plan Régional de Lutte Contre l'Illettrisme (PRLCI) et est inscrite dans l'axe 2 « Structuration de l'offre et amélioration de la qualité ».

Comme l'indique le préambule de la Charte adoptée fin 2005 par les DDTEFP et la DRTEFP de la

Suite de l'article en page 2

éditorial

Agir ensemble, dans la cohérence et la concertation.

Marie WULLAERT CRIA 45

Encore trop de personnes en situation d'illettrisme! Plus de trois millions, nous révèle l'enquête IVQ de l'INSEE.

La directrice de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) Marie-Thérèse GEFFROY nous invite à agir de façon cohérente et concertée pour faire diminuer de façon significative le nombre de personnes qui y sont confrontées. Concertation, oui, mais comment?

En région Centre, l'illettrisme est au cœur des préoccupations des politiques publiques. Cela se traduit par la mise en œuvre de dispositifs tels que les Visas « Lire, écrire, calculer et raisonner », les Ateliers de Formation de Base (AFB), les modules d'apprentissage de la langue française ...au bénéfice des publics dont ces commanditaires ont la responsabilité, mais trop souvent encore, sans véritable concertation entre eux.

Parions sur le plan régional de lutte contre l'illettrisme, avec notamment sa dimension d'observatoire pour mobiliser les partenaires et créer des synergies propres.

Espérons que les CRIA qui ont l'avantage d'être déjà inscrits dans un réseau -tant régional que national- seront les chevilles ouvrières et davantage reconnus en tant qu'experts pour devenir incontournables sur cet objectif, dans le cadre du prochain Contrat de Plan.

Expérience..

Le GALIB (Groupe d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme du blésois) fonctionne depuis 4 ans et regroupe les organismes de formation, les associations, les financeurs et les prescripteurs de ce secteur géographique afin d'informer, coordonner et mettre en place des projets concernant la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Il est animé par le cria 41.
Depuis 3 ans en partenariat avec le service culturel de la ville de BLOIS, les membres du GALIB propose aux apprenants en formation des rencontres autour d'un film.

Dans l'objectif de découverte culturelle, Un choix de films est proposé aux formateurs par un association blésoise : ciné fil, 5 à 6 films sont alors retenus.
Ces films sont ensuite visualisés par un groupe de personnes en formation qui arrêtent leur choix sur un film.
Ce dernier est alors projeté en salle de cinéma à une date choisie ou toutes les personnes en formation sont conviées. Les places sont proposées à tarif préférentiel : 1 euros
Fin 2005, l'argent de poche de François Truffaut a été projeté, Ce film a permis de parler des modes de vie, de découvrir des valeurs et normes véhiculées par la société française dans les années 60. Les apprenants avaient une soif de connaissance, de la curiosité ; ils ont découvert des pratiques ou valeurs communes ou non à plusieurs cultures.

En mars 2006, le film retenu était la fille de d'Artagnan de Bertrand Tavernier. Afin de faire un lien avec le patrimoine existant, le service culturel de la ville a proposé des visites spécifiques du Château de Blois (architecture, peinture…) en lien avec la période historique du film.
Chaque film est le prétexte à échange et débats à l'issue de la projection et pendant les temps de formation.
Cette action nécessite un investissement important des formateurs en amont pour préparer la séance et en aval pour discuter ou échanger sur ce qui a été visionné

Ce support ludique permet une bonne approche des différents modes de vie et de pensée, il permet une découverte culturelle et l'accès à une salle de cinéma pour un public peu familiarisé avec les salles obscures.
Cette expérience positive est constructive car les participants qui acquièrent des données indispensables à une vie en société où chacun se respecte plus,grâce à une connaissance mutuelle.

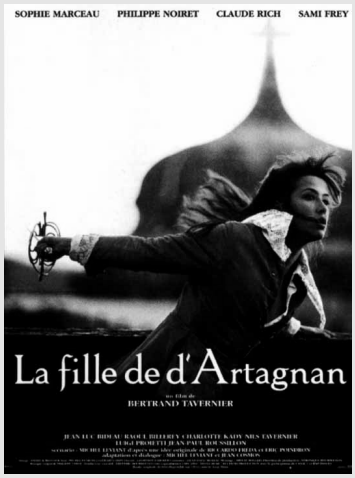

Isabelle DAUMAS CRIA 41

Suite de la page 1

région, « les notions d'apprentissage et de réapprentissage des savoirs de base couvrent un ensemble de problématiques différentes selon les publics auxquelles elles sont appliquées : alphabétisation, apprentissage du français comme langue étrangère (FLE) ou seconde, remise à niveau et lutte contre l'illettrisme (…) Dans un souci de complémentarité avec l'offre existante le Ministère souhaite concentrer son intervention en direction des personnes qui, bien qu'ayant été scolarisée en langue française, n'ont pas acquis les compétences en communication nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle ». Ainsi, la charte fixe les différents critères visant à organiser l'accueil et la formation des publics en situation d'illettrisme des degrés 1 et 2.

Les années 2006 et 2007 verront la mise en place de la charte des AFB dans l'ensemble des départements de la région Centre. Les DDTEFP de chaque département fixent la liste des organismes de formation labellisables, les CRIA étant missionnés pour accompagner les structures souhaitant adhérer à la charte. Dans ce but, ils ont produit un outil d'autodiagnostic et se réuniront régulièrement pour faire un bilan de l'avancée de leurs travaux d'accompagnement, sous l'égide du SCRIPT-CAFOC.

A terme, seront majoritairement destinataires des crédits IRILL (Insertion Réinsertion Illettrisme) les organismes ayant adhéré à la charte du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et ceci en fonction des DDTEFP.

Hélène PIERRON-LEVEQUE, CRIA 18

Sur le terrain, premières applications de la Charte qualité..

A l'initiative des DDTEFP du Loir & Cher et de l'Indre, la Charte qualité des AFB est en cours d'expérimentation sur ces deux départements.
La première phase consiste en un repérage par le CRIA départemental des structures pouvant prétendre à la labellisation.
Les organismes de formation postulants sont alors « audités » par le CRIA sur la base d'une grille d'analyse des données conçue spécialement par le collectif des CRIA de la région et le SCRIPT.
Dans un souci d'impartialité, un CRIA n'intervient pas sur son territoire.
Ainsi, le 20 avril 2006 le CRIA de l'Indre a enquêté l'organisme ALIRE à Blois et le 20 juin dernier, le CRIA du Loir & Cher a rencontré ASSOFAC et PROFORMA, deux organismes de formation de l'Indre spécialisées dans le champ de la lutte contre l'illettrisme.
Au cours de l'été, tous les organismes postulants sur ces deux départements auront été rencontrés.
Les informations recueillies sont transmises sous la forme d'une note de synthèse aux DDTEFP concernées ainsi qu'à la DRTEFP, par l'intermédiaire de J.C. RALEMA, chargé de mission régional de l'ANLCI.

Singulier Pluriel, publication tri annuelle des CRIA de la Région Centre.
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
Réalisation CRIA 36.
La mission d'information des CRIA est financée par le Contrat de Plan Etat Région
Impression: A4 Copie Châteauroux

Education

A propos du socle commun des connaissances, *par Josiane MIEGE SCRIPT Orléans*

Gilles de Robien a présenté à la presse son projet de "socle commun des connaissances et compétences" pour la scolarité obligatoire
"La moindre des choses lorsqu'on s'engage à être jugé sur ses performances – comme c'est le cas de l'ensemble des services publics – c'est de définir clairement la nature des engagements que l'on prend !"
Ainsi s'exprimait Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 20 mai dernier, et au cours de laquelle il a présenté son projet de décret sur le "socle commun des connaissances et des compétences" prévu par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

"Il s'agit là d'un acte refondateur". "Il y va de la formation intellectuelle de nos enfants, de leur accession à la liberté et à la responsabilité ; de leur capacité aussi à s'insérer dans le monde du travail, et à se former tout au long de la vie !" poursuivait-il, s'adressant aux parents qui ne perçoivent plus "la cohérence, la logique et la finalité de l'ensemble, dans le fourmillement d'activités, de matières ou d'apprentissages proposés à leurs enfants", mais aussi à l'institution elle-même, et aux élèves pour que ceux-ci puissent ***"se fixer des objectifs et être évalués en conséquence"***. **Et d'ajouter :** ***"Identifier clairement ce que l'on doit savoir de manière impérative, c'est une manière de structurer son esprit et de mobiliser sa volonté"***.

"Le socle commun des connaissances et de compétences" proposé par Gilles de Robien, se présente à la fois comme la future "base culturelle commune à tous les français" et "la première étape du processus de formation tout au long de la vie".

La définition de "cette base culturelle commune" s'appuie largement sur les préconisations du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne en matière de "compétences-clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie" (Conseil de Lisbonne – 2000) d'une part, et sur les recommandations du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) d'autre part.

C'est ainsi qu'aux cinq piliers du "socle" d'ores et déjà retenus par le législateur, à savoir :

1. La maîtrise de la langue française
2. La connaissance des principaux éléments des mathématiques et la maîtrise d'une culture scientifique
3. La possession d'une culture humaniste
4. La pratique d'une langue vivante étrangère
5. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

et plutôt centrés sur des champs disciplinaires et les connaissances et compétences qui leur sont associées, deux autres piliers ont été ajoutés :

6. L'acquisition de compétences sociales et civiques
7. L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative.

Ces derniers visent plus globalement à reconnaître et à donner toute son importance à la dimension "socialisatrice" de l'Éducation en lui donnant pour projet de rendre les élèves **capables de "passer des idées aux actes"**, c'est-à-dire de former leur personnalité, tout en leur permettant d'intégrer les règles de vie qui régissent les relations aux personnes et aux institutions dans une société démocratique. De fait, plus et mieux qu'un "programme", le "socle commun" sera décliné, pour chaque pilier, en termes de connaissances, de capacités et d'attitudes, et ceci selon une progression sur 3 niveaux correspondant à la fin :

- du cycle des apprentissages fondamentaux (CE1)
- de la scolarité primaire (CM2)
- du cursus de formation en collège et/ou en apprentissage (3ème)

sachant qu'une évaluation des acquis des élèves aura lieu à l'issue de chacun de ces cursus.

Outre le fait d'insister sur le rôle éminent de l'école dans la socialisation des jeunes générations, l'originalité du projet présenté par le Ministre est de considérer le "socle commun" comme une référence transversale, une base de construction pour l'ensemble des enseignements. "Chaque discipline contribuera à l'acquisition du socle, y compris l'éducation artistique, y compris l'éducation physique et sportive" a-t-il précisé.

En effet, avec le "socle commun", il ne s'agit pas de décrire ni "l'ambition maximale" du système éducatif, ni un "minimum vital", mais de fournir un principe d'organisation des enseignements qui permette de fournir les outils nécessaires pour partir dans la vie, et que l'Education a pour "obligation absolue" de transmettre à tous les adolescents avant 16 ans.

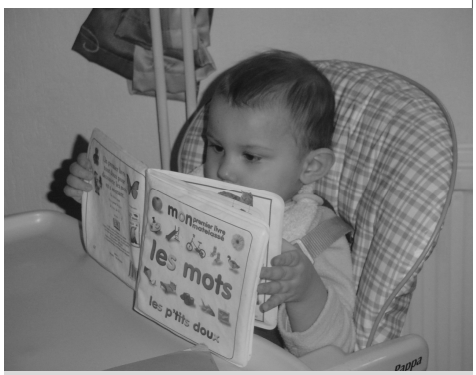

« il y va de la formation intellectuelle de nos enfants et de leur accession à la liberté »
Autant s'y prendre tôt!,
Maxime est conscient de l'enjeu.

Suite à cette première communication le ministre continuera à prendre l'avis du Haut Comité à l'Education avant de soumettre son projet, courant juin, au Conseil Supérieur de l'Education et à la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

Le Forum des pratiques en région Centre.

L'agence nationale de lutte contre l'illettrisme a lancé en 2004 un forum permanent des pratiques destiné aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme avec l'aide du Fonds social européen. Ce projet a pour objectif de formaliser des pratiques réussies dans tous les champs de la lutte contre l'illettrisme.

*Cette démarche, la dynamique et la mobilisation qu'elle a entraînées sont appelées à se poursuivre dans les régions en 2006 – 2007. Aussi la mission illettrisme et les Centres de ressources de la région ont-ils décidé d'organiser, dans le cadre de ce forum, une journée régionale dont le thème est « **Parcours d'accès à la qualification pour des publics en difficulté avec l'écrit.** »*

agenda

L'objectif de cette journée, financée par le Fonds social européen, est de donner à voir des pratiques remarquables liées à cette thématique. Afin de formaliser la présentation de ces actions, le groupe de travail régional, chargé d'appuyer les acteurs dans la description de leur pratique, sera accompagné par Hugues Lenoir, professeur à l'Université de Paris X et membre du comité scientifique de l' agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Cette manifestation est programmée pour le 8 décembre 2006 à Orléans. Plusieurs journées de travail préparatoire ont été programmées.
Retenez d'ores et déjà cette date!

Outils pédagogiques

Sylvie VINCENT SCRIPT Orléans

Le projet sans la plume

MOUILLET, Marie-Claude/
BARBERET, Dominique
Paris : Éditions Qui plus est , 2005 .- 180 p.
Collection Chemin faisant
ISBN : 2-9523696-0-7

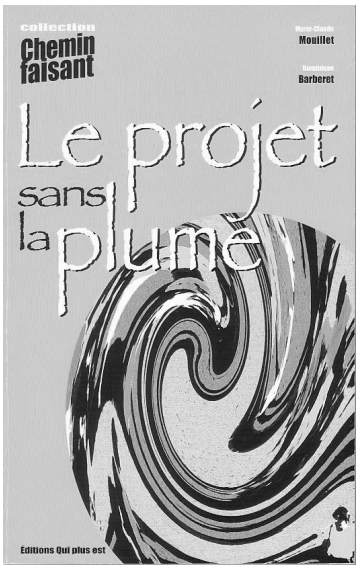

Entrer en relation, se rencontrer, écouter, parler de soi....réfléchir sur son avenir, mieux se connaître, se définir, être en position d'ouverture... ses projets et son investissement professionnel : tels sont une partie des thèmes qui illustrent cet outil.

Formateurs, conseillers, enseignants intervenant sur les problématiques d'insertion, d'orientation ou de formation, cet ouvrage vous est destiné pour aider, un public jeune ou adulte rencontrant des difficultés face à l'écrit, à réfléchir à son avenir professionnel et à élargir les choix qui s'offrent à lui.

L'outil est composé de 23 séquences de séances collectives et de 3 séquences d'entretiens individuels. Un proverbe par séquence permet d'entrer dans le thème de travail du jour. Il invite également à la production d'un document personnel, "le dictionnaire de compagnie", fil conducteur et support de la progression de l'apprenant. Pour chacune des séquences, sont précisés : le choix du thème, comment l'aborder avec des personnes en difficultés face à l'écrit, les objectifs, des consignes et la durée du programme.

Construit sur la base de l'approche éducative qui accorde une place importante à l'expérience et au vécu de l'individu, cet outil propose une méthodologie et un programme (environ 15 jours + séances individuelles) qui visent à ouvrir et élargir le champ de l'orientation professionnelle.
Éditions Qui plus est - 1 impasse de la baleine - 75011 Paris - *www.editionsquiplusest.com*
Prix de l'outil : 95,00 € TTC

Site Internet utile..

Azadenligne *est une banque d'environ 3000 exercices de base (français et calcul) offert par le biais du moteur Azade en ligne. Les documents sont disponibles au format RTF (modifiable par traitement de texte) ou PDF.*

Très intéressant pour disposer d'exercices en français (oral, lecture et écriture) et en mathématique de base très accessible et surtout ce qui est appréciable c'est que les exercices sont adaptables et modifiables .
http://www.alpha.cdeacf.ca/azadenligne

Communiqué par Isabelle DAUMAS ACRIA 41

Statistiques

L'ENQUÊTE INFORMATION VIE QUOTIDIENNE (IVQ) 2002-2005

L'enquête Information Vie Quotidienne de l'INSEE *(voir Singulier Pluriel N°7)* a été conduite auprès d'un échantillon représentatif (10 000 personnes) de la population âgée
de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine, qui représente environ 40 millions de personnes. Elle fournit des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme. Des modules spécifiques, dont le module ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés et permettent de mesurer les compétences en lecture, écriture, calcul, en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses à faire, chercher une rue sur un plan, etc.). S'agissant de la mesure de l'illettrisme qui, rappelons-le, qualifie la situation de personnes qui ont été scolarisées en France mais ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne, l'exploitation de l'enquête par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a évidemment porté sur ceux qui ont déclaré avoir été scolarisés en France, soit 90 % des personnes interrogées.

RAPPEL
- l'enquête IVQ n'a pas été conduite dans un premier temps dans les régions d'Outre-mer où le taux d'illettrisme est important,
- elle n'a pas concerné les détenus, parmi lesquels on relève également un fort taux d'illettrisme.

Si l'on considère les 3 100 000 personnes concernées :
9 % sont âgées de 18 à 25 ans
15 % sont âgées de 26 à 35 ans
23 % sont âgées de 36 à 45 ans
30 % sont âgées de 46 à 55 ans
23 % sont âgées de 56 à 65 ans

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans.
Si l'on considère les groupes d'âge,
4,5 % des 18 - 25 ans
6 % des 26 - 35 ans
9 % des 36 - 45 ans
13 % des 46 - 55 ans
14 % des 56 - 65 ans
La proportion de personnes en situation d'illettrisme est plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés.

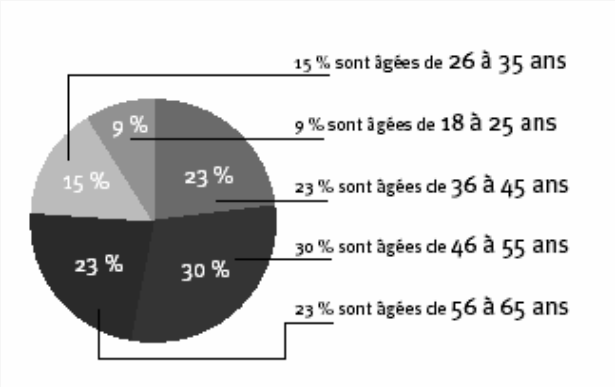

Informations, demandes de renseignements : utilisez le N° Indigo 0820 33 34 35